

# ARMOY

- Juin 2010 -  
36<sup>ème</sup> Bulletin municipal  
Depuis sa 1<sup>ère</sup> édition il y a 20 ans

Chers administrés

Après cet hiver rigoureux et ce timide printemps, la période estivale arrive lentement.

Les six premiers mois de l'année dans nos collectivités territoriales sont toujours les mois d'orientations et de planifications des travaux. C'est aussi le vote du budget primitif pour l'année qui vient et également le votre du compte administratif pour l'année écoulée.

Des travaux prévus durant cet exercice sont déjà finalisés comme vous avez sans doute pu le remarquer !

La réfection du revêtement de la voirie du hameau de l'Ermitage et de la route de la Mouille Paccot est terminée. Les frais de réfection de cette route limitrophe ont été supportés par moitié avec la commune de Le Lyaud.

Au chef-lieu, après deux mois de silence, notre clocher a retrouvé ses cloches et un beffroi remis à neuf.

Actuellement, nous lançons une consultation auprès des entreprises spécialisées pour améliorer la sécurité de la route de l'Ermitage (Entre le crêt Ste Marie et l'Ermitage) par la pose de glissières de sécurité.

Lors de sa séance ordinaire du 7 juin 2010, le conseil municipal a approuvé le plan accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) présenté par le cabinet Labelimmo. Ensuite le conseil municipal a débattu et acté son projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Les orientations du PADD vous seront présentées lors d'une réunion publique à la rentrée.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer un agréable été et de magnifiques vacances.

Bien à vous et pour les amoureux du football « bonne coupe du monde ».

Rabhi Laurent, Maire.



- Sommaire -

- Vie municipale	p.2
- Vie associative	p.8
- Vie locale	p.10
- CCCL	p.12
- Vie pratique	p.13
- Etat Civil / Agenda	p 15



Retrouvez les comptes-rendus du Conseil Municipal dans leur intégralité sur : [www.armoy.fr](http://www.armoy.fr)

## Conseil municipal du 01 février 2010

### SIDISST

Comme les années précédentes, il a été décidé de laisser au Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours du Secteur de Thonon les Bains le soin d'assurer la mise en recouvrement de la participation communale.

### Direction Départementale des Territoires : Convention ATESAT

Monsieur le Maire rappelle que, la commune d'Armois bénéficie de la DDT au titre de l'ATESAT (Assistance Technique de l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire).

Ces services sont payants et comprennent les missions suivantes :

- **Mission de base** (aménagement, habitat, voirie) 0,75€ / habitant / an soit 850.50€ pour 1134 habitants.  
Si un des domaines de la mission de base est délégué à une communauté de communes ce qui est notre cas le forfait est ramené à 255.15€ /an

#### - Mission optionnelles :

Assistance sécurité routière	12.76€ / an
Assistance pour élaboration du programme d'investissement de la voirie	12.76€ / an
Gestion des tableaux de classement de la voirie	12.76€ / an
Étude et direction des travaux de modernisation de la voirie	89.30€ / an

Soit : **382.73€ / an**

### Vandalisme

Monsieur Richard Baud informe l'assemblée des actes de vandalisme commis sur les véhicules de déneigement pendant la nuit du 30 janvier. Le dimanche 31 janvier les déneigeuses n'ont pas pu démarrer avant 10h30, cela aurait pu entraîner des conséquences graves.

### PLU

Monsieur le Maire rappelle que la première réunion publique pour le PLU aura lieu le 19 février 2010 à 19h00 à la salle des fêtes.

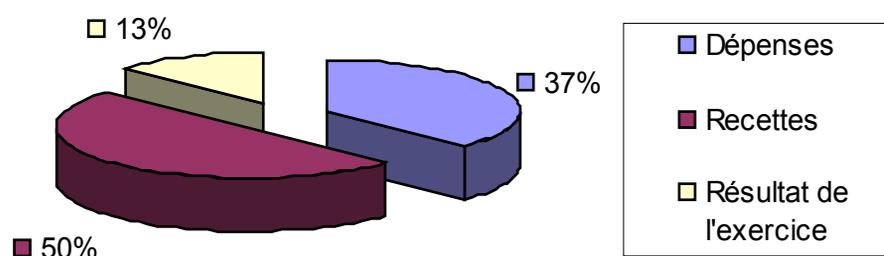
Des affiches ont été réalisées et une information a été donnée à la presse.

## Conseil municipal du 08 mars 2010

### Compte Administratif et de Gestion 2009

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion dressé par le comptable de la commune ainsi que le compte administratif de l'année 2009, présenté par Monsieur le Maire.

Lesquels peuvent se résumer ainsi :



## Budget Primitif 2010

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2010, préparé par la commission communale des finances. Il précise que le compte administratif 2009, ayant été voté ce jour, les résultats correspondants ainsi que les restes à réaliser au 31 décembre 2009, seront repris au budget primitif 2010.

Avant le vote, l'assemblée doit prendre quelques décisions :

## Section d'Investissement

Sur proposition de la commission communale technique, le conseil municipal décide à l'unanimité de reporter et de retenir les acquisitions et travaux suivants :

Projets antérieurs reportés :

- Révision du Plu
- Diagnostic d'accessibilité
- Réserves foncières
- Terrains de voiries
- Foncier et Travaux carrefour «Prés Carrés et Passieux»
- Armoire ignifuge secrétariat
- Mobilier et agencement de la bibliothèque
- Réfection beffroi de l'église
- Maîtrise d'oeuvre aménagement l'Ermitage
- Réseaux secs « les Deudes»
- Travaux terrain «Gens du Voyages»

**Pour un montant de 381 980€**

Nouveaux projet 2010 :

- Matériel technique : chicanes, sécurisations diverses
- Travaux bâtiments : crochets à neige
- Travaux voirie et réseaux : voies communales, accessibilité voirie, barrières de sécurité route de l'Ermitage, déplacement de l'arrêt de bus Lonnaz

**Pour un montant de 137 600€**

## Barrières de Sécurité Route de l'Ermitage

L'estimation a été réalisée par la DDT dans le cadre de l'ATESAT. Pour information, une longueur de 412m a été estimée sur la portion entre le Crêt Sainte Mairie et l'Ermitage, 177m entre l'Ermitage et le plateau de Lonnaz, soit au total 589m de longueur de glissières de sécurité auto et moto nécessaires. La mise en concurrence pour la réalisation des travaux sera effectuée.

## Impôts Locaux

Monsieur le Maire présente le tableau d'évolution des axes communales sur les 3 dernières années ainsi que la moyenne de ces taux sur le territoire national et au niveau de la Haute Savoie. Il met en avant le fait que les taux d'imposition sont faibles sur la commune d'Armoys. Il rappelle que le maintien des taux avait été voté en 2009.

Afin de provisionner de gros travaux futurs et de procéder à une augmentation graduelle des taxes, il propose d'augmenter très légèrement les taux d'imposition en 2010.

Le conseil municipal considérant qu'il est préférable de faire évoluer les taux d'imposition modérément et régulièrement plutôt qu'en une seule fois de façon forte, décide à la majorité d'augmenter de 1% les taux communaux pour 2010. Les taux des quatre taxes directes sont les suivants :

	2009		2010	
	Taux	Produit	Taux	Produit
<b>Taxe d'Habitation</b>	7,83%	146 969	7,91%	156 268
<b>Taxe Foncier Bâti</b>	7,07%	75 508	7,14%	78 833
<b>Taxe Foncier Non Bâti</b>	24,54%	4 074	24,79%	3 470
<b>Taxe Professionnelle</b>	9,76%	29 056		29 000
		<b>255 607</b>		<b>267 571</b>

## Avis sur Enquête Publique

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier, donne un avis favorable à l'unanimité à la régularisation demandée pour l'exploitation de l'installation classée pour la protection de l'environnement par la SAEME.

## Questions Diverses

Le team Allinges Publier organise la course cycliste appelée «Nocturne du Chablais» le samedi 17 juillet. Un courrier confirmant l'accord du Maire sera envoyé.

Le local de la potière n'est pas attribué. De nombreuses demandes ont été reçues. Aucune décision n'a encore été prise. Monsieur le Maire précise que la municipalité souhaiterait qu'il soit occupé par un métier de bouche complémentaire à l'épicerie.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la coupe de bois du talus des Deudes a été attribuée au plus offrant pour un montant supérieur à 800€.

## Conseil municipal du 12 avril 2010

### GR5 Balcon du Léman

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de donner un avis favorable à la modification du sentier dit «GR5 Balcon du Léman», selon le plan établi par le cabinet SALIBA.

### Sivom : Autorisation de Travaux

Monsieur le Maire rappelle que la commune d'Armoys est propriétaire des parcelles sur lesquelles est implanté le hangar communal, loué au SIVOM pour les besoins du service technique. Il expose que le syndicat, à la fois pour les besoins grandissants du service technique et pour la sécurité du matériel et des engins, envisage de construire un hangar plus important. Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise à la majorité le SIVOM à construire un nouvel hangar.

## **SELEQ 74**

Monsieur le Maire rappelle, qu'en avril 2009, la commune approuvait le plan de financement proposé par le SELEQ74, pour la réalisation des travaux de renforcement du réseau électrique du secteur des Deudes. Profitant du fait que le SIEM avait également des travaux à faire dans le secteur et afin de profiter de la même tranchée, la commune d'Armoy a étendu son projet à la mise en souterrain des réseaux secs. Pour le complément de travaux, une participation communale de 10 572€ est demandée.

Le conseil municipal après avoir délibéré, approuve le plan de financement et sa répartition financière : 80% SELEQ74 et 20% communale.

## **Travaux de sécurisation**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les communes de moins de 10 000 habitants ont possibilité de demander des aides aux travaux de voirie par répartition des recettes des amendes de police. C'est pourquoi l'assemblée se prononce sur les projets suivants :

- Route de l'Ermitage
- Abri de bus Lonnaz
- Marquage au sol

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à réaliser les travaux et à demander les subventions au titre des amendes de police auprès de Conseil Général.

## **Personnel Communal : secrétaire de Mairie itinérant**

Monsieur le Maire rappelle que le recrutement pour le poste de secrétaire de mairie est en cours. Bien que Madame Girard, secrétaire au SIVOM, vienne de temps en temps apporter son aide, il est nécessaire de recourir au service de secrétaire de mairie itinérant proposé par le centre de gestion de Haute-Savoie en particulier suite aux réunions du conseil municipal et en fin de mois.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire appel au service du secrétaire itinérant proposé par le centre de gestion de la Haute-Savoie et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents associés.

## **Questions diverses**

### **Route géologique : route des Pierres**

Monsieur le Maire présente le document de travail de la commission des Collines du Léman concernant le projet de «La routes des pierres». Ce projet consiste à mettre en valeur le patrimoine local et à recréer le trajet historique des pierres qui ont servi à la construction des villes du Léman, notamment Genève.

Le Chablais à travers le SIAC, a décidé de postuler pour l'obtention du label Géo parc Européen.

Au niveau du territoire des Collines du Léman les sites potentiels sont :

- Les Vouas, sur le Lyaud, zone humide, étangs.
- L'allingite à Allinges, pierre d'ambre
- La plâtrière à Armoy

### **Régularisations foncières du chef lieu**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mandater un géomètre afin de réaliser le document d'arpentage définitif et à lancer la procédure de régularisation.

## **Informations diverses**

### **Goudronnage**

Début mai les travaux de goudronnage seront réalisés sur la VC6 vers le Lyaud, frais partagés pour moitié entre les communes d'Armoy et du Lyaud. Dans le même temps des travaux de goudronnage seront réalisés à l'Ermitage

### **Redevance Assainissement**

Monsieur le Maire informe que les personnes qui se pensaient en droit de ne pas s'acquitter de la taxe d'assainissement ont été déboutées par le tribunal. En effet, une redevance de service public pour assainissement non collectif est en place sur le territoire des collines du Léman et cette taxe est due par toutes les personnes qui ne sont pas branchées sur le réseau d'assainissement collectif.

## Journée nettoyage

Ce samedi 27 mars 2010, le soleil a mis du temps à se lever après les trombes d'eau tombées dans la nuit ; mais cela n'a pas empêché les fidèles courageux de venir pour effectuer le nettoyage des chemins et des fossés de la commune.

Munis de sacs poubelles et de seaux, ces protecteurs de l'environnement ont parcouru routes et sentiers à la recherche de tous les débris abandonnés par les citoyens peu scrupuleux de l'avenir de notre planète et de l'esthétique de notre joli village.

Ainsi, ils ont pu récolter plastiques, ferrailles, cannettes, paquets de cigarettes mais aussi w.c, pneus ou machine à laver.

Au total : une benne entière.

Il semblerait que certaines personnes ignorent encore qu'il existe une déchetterie à leur disposition à Allinges ...

Alors merci encore à tous les bénévoles, adultes et jeunes, qui nous ont aidé dans cette tâche ingrate et rendez vous l'année prochaine.



## PLU 1<sup>ère</sup> réunion publique

C'est en présence d'une centaine d'Armoisiens que s'est déroulée la première réunion publique concernant le Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Armoiy.



Cette première rencontre avait pour but de présenter à la population le diagnostic territorial effectué par Mme LACHAT et Mme CACHAT, urbanistes, et d'expliquer que la réflexion du groupe de travail est de répondre à la question : « Que voulons-nous faire d'Armoiy demain. »

En sachant que nos décisions sont soumises à l'approbation de plusieurs instances supérieures : (le SCOT, le PLH, la DTA des alpes du nord, divers lois sur l'eau, loi paysage, loi accessibilité, prévention et risques naturels et technologiques, loi Besson pour les gens du voyage etc ...) l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est une tâche ardue sur laquelle le groupe de travail PLU réfléchit depuis plusieurs mois.

Après cette présentation la parole a été donnée au public afin que chacun s'exprime sur les sujets tels que : le logement, les réhabilitations du bâti ancien, les eaux usées ou pluviales, le stationnement et la circulation des piétons et des voitures, le ramassage scolaire, une éventuelle maison de retraite à Armoiy etc ...

L'inquiétude était palpable chez de nombreux citoyens, aussi Mesdames LACHAT et CACHAT ainsi que Monsieur le Maire ont répondu à chaque question avec rigueur et concision.

L'élaboration du PADD donnera sans doute plus d'informations à tous sur les objectifs du PLU, en gardant tous à l'esprit qu'il faut agir aujourd'hui pour construire le Armoiy de demain.

## Elections régionales

Les médias avaient prédit un record d'abstention pour ces élections :

A Armoiy, 416 votants sur 914 inscrits se sont déplacés au premier tour et 494 au deuxième tour.

Merci à tous les citoyens qui se sont exprimés.

Résultats du deuxième tour :

GAUCHE : 217

UMP : 210

FN : 50



## Cérémonie du 8 Mai

Cette année la cérémonie avait été décalée à 11h30, ce qui n'a pas empêché les fidèles Armoisiens d'y assister.

Le discours de M. le Maire nous interpella sur les sacrifices des Français pour libérer notre patrie du joug ennemi, et sur la nécessité de vivre désormais en bonne harmonie, pour construire l'Europe de demain.

Puis M. Vuillez a lu le texte du Ministre de la Défense et la Batterie Fanfare l'Echo du Haut Chablais a interprété la Marseillaise et le Chant des Partisans.

Pendant le vin d'honneur à la Mairie, nous avons assisté à un mini-concert des jeunes élèves de la Batterie Fanfare, qui nous ont interprété de nouveaux morceaux appris depuis le début de l'année.



## Bibliothèque municipale



L'équipe de la bibliothèque municipale d'Armoiy vous souhaite un bel été et vous propose pour cet automne quelques animations autour de thèmes d'actualité :

- Octobre : exposition sur les champignons.
- Samedi 9 octobre de 10h à 12h et 14h à 18h des membres de la SMBC (Société mycologique et botanique du Chablais) présenteront une exposition sur les champignons et vous aideront à identifier les champignons que vous aurez récoltés.
- Seconde quinzaine de novembre : animation et exposition sont prévues en collaboration avec l'association patrimoine cadre de vie pour fêter le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'Annexion de la Savcie.

Ce n'est pas tout !

Nous poursuivrons avec les bibliothèques des Collines du Léman l'aventure « Lettres frontière ». Il s'agit de lire 5

ouvrages d'auteurs rhônalpins et/ou 5 ouvrages d'auteurs suisses présélectionnés pour ensuite élire le coup de cœur rhônalpin et le coup de cœur suisse.

Vous voulez participer à la lecture de ces ouvrages, venez nous voir ou faites-le nous savoir par mail dès la lecture de cet article.

Nous avons engagé cette action en 2009 et avons pu ainsi recevoir un des auteurs sélectionnés, Eugène Durif pour son livre « Laisse les hommes pleurer », samedi 26 mars. Une trentaine de personnes, lecteurs, comédiens ..., ont échangé en toute simplicité avec cet auteur. Ce petit succès nous incite à continuer.

En juillet et août, la bibliothèque sera ouverte aux heures habituelles sauf le vendredi.

Elle sera fermée du 23 août au 31 août.

Nous sommes toujours à votre disposition pour vous informer et recevoir vos suggestions.

Heures d'ouverture :

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 14h à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30 (sauf en juillet et août)

Samedi de 9h30 à 11h30.

Tél : 04 50 70 57 68

Mail : [bibliothequearmoy@wanadoo.fr](mailto:bibliothequearmoy@wanadoo.fr)

## Goutte de Vie, donateurs de sang Armoq-Le Lyaud

### LE DON DE PLAQUETTES : UTILE ET SANS DANGER

Moins connu que le don de sang total, le don de plaquettes (ou cytophèrese) est indispensable à certains malades. Il permet de récupérer dix fois plus de plaquettes qu'un don de sang total. Ces petites cellules sanguines sont indispensables à la coagulation. Certaines maladies comme les leucémies et certains traitements, en particulier les chimiothérapies ou les interventions chirurgicales lourdes peuvent amener un patient à en manquer.

Une fois prélevées, elles ne se conservent que 5 jours contre 42 pour le sang total. D'où la nécessité d'un approvisionnement régulier.

Le don se fait sur rendez vous à l'ETS d'Annemasse



car il faut réserver une machine par donneur. Le sang est prélevé, les plaquettes séparées par centrifugation et conservées dans une poche, les autres composants sanguins sont restitués au donneur. Il faut cependant compter un peu plus d'une heure pour un don de plaquettes. En effet, il faut filtrer entre 3,5 et 4 litres de sang pour obtenir une pochette. Et le tri et la restitution du sang prennent du temps...

### **RAPPEL** : dates des collectes 2010 :

- 28 juillet
- 20 octobre

De 18h à 20h au camion devant la mairie du Lyaud.  
Nous vous attendons nombreux.

## Foyer rural

### THEATRE ADOS AVEC SAMUEL ROCHAT

«Que feraient vos enfants si vous les laissiez seuls un week end ?, vous le saurez en venant voir le prochain spectacle de l'Atelier théâtre du foyer culturel, le 26 juin à la salle paroissiale de Le Lyaud, les voici d'ailleurs en plein travail !! »

### APRES MIDI LOISIRS: JOELLE CORSANO



Patchwork, broderie, travaux d'aiguilles, crochet, peinture sur porcelaine, sur verre, sur tissus, sur bois ou tout simplement envie de dessiner, on partage notre savoir, nos idées, on s'encourage. Tout est libre, chacun apporte son matériel, sa bonne humeur et l'après-midi passe, toujours trop vite. Déjà 17 h, il faut ranger. On se retrouve jeudi prochain pour quelques heures de convivialité.

Après-midi loisirs de 14 h à 17 h tous les jeudis.



### DES ACTIVITES VARIEES ET APPRECIÉES

Près de 170 adultes et 80 enfants se sont répartis dans les quelques 14 activités différentes proposées pour l'année 2009-2010 : gym, abdos-fessiers-cuisses, anglais, théâtre ado, guitare...

Le Foyer Rural, qui a pour objectif de proposer un éventail varié d'activités sportives et culturelles, travaille déjà aux nouveautés de la saison prochaine : Qi Gong ? Sophrologie Marche Nordique ? VTT ? Patchwork ? ...

La nouvelle brochure est en cours de réalisation. Elle sera distribuée dans les foyers et disponible aux alentours du 15 août 2010.

Pour tous renseignements Chantal BOUVIER  
au 04-50-73-97-08

## GRAND SUCCES POUR LE 9 EME FESTIVAL DE THEATRE

Encore plus que les autres années, les spectateurs étaient au rendez vous pour le 9e festival de théâtre amateur d'Armoiy qui s'est déroulé les 19, 20, 21 et 26, 27 et 28 mars dernier.



Parmi les nombreuses pièces présentées, toutes de très grande qualité, on retiendra particulièrement l'ouverture du festival avec un "Monsieur Ibraïm et les fleurs du Coran" d'Eric Emmanuel Schmitt époustouflant, interprété par Et Caetera Compagnie Théâtrale, la prestation étonnante des Mots Dits du Lyaud dans leur spectacle "Voyage en absurdie" inspiré des variations autour de "Théâtre sans

animaux" de Jean-Michel Ribbes et la majestueuse clôture avec la comédie musicale de Laurent Combaz "Les loups bleus" par la compagnie Anao. Le comité d'organisation remercie les municipalités d'Armoiy et du Lyaud ainsi que le SIVOM Armoiy-

Le Lyaud pour la mise à disposition des salles et du personnel technique qui apporte une aide précieuse et indispensable.

Un grand merci à l'équipe de la bibliothèque d'Armoiy pour son investissement et les animations complémentaires au festival qu'elle a proposées.

Sans oublier bien sûr les nombreux bénévoles très présents cette année et sans lesquels une telle manifestation ne serait pas possible. Une mention spéciale est attribuée aux cuisiniers et à Daniel Favre-Victoire.

### LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Samedi 26 juin à 14h30, à la salle paroissiale de Le Lyaud, présentation du spectacle de fin d'année des 2 groupes "théâtre Ado" animés par Jean-Frédéric SCHLICKLIN et Samuel ROCHAT.

Samedi 4 septembre dès 9 heures, portes ouvertes, inscriptions et présentation des activités

Samedi 13 et Dimanche 14 novembre 2010 : Exposition artisanale sur le Thème "Noël dans le monde".

Pour toutes informations, Patricia DILIN 04-50-70-54-83

## Batteries Fanfares

### ECOLE DE MUSIQUE DES BATTERIES-FANFARES DU CHABLAIS

Batterie-Fanfare « l'Écho du Haut-Chablais » Le Lyaud

Inscription à l'École de Musique des Batteries-Fanfares du Chablais :

C'est le mercredi 08 septembre 2010 de 18 h à 20 h à Le Lyaud, salle de musique, qu'auront lieu les inscriptions pour l'année 2010/2011.

Éveil musical à partir de 6 ans, formation musicale à partir de 7 ans.

On y fait quoi à la Batterie-Fanfare de l'Echo du Haut Chablais? C'est un ensemble de jeunes musiciens qui se font plaisir, sans ambitions extrêmes.

On fait surtout de la musique, mais c'est aussi un ensemble d'amis qui se font plaisir en se retrouvant. Par tradition, nous jouons des instruments sans



pistons comme les clairons, les trompettes et les cors, mais avec l'évolution du répertoire, on trouve des basses et des percussions. L'enseignement de la musique est le même que dans n'importe quelle école de musique, sauf que les instruments sont spécifiques aux Batteries-Fanfares.

Julien FAVRAT formateur Instrumentale à Sons Naturels, Éveil Musical & Pratique Collective et Michael DUBOULOZ formateur Instrumentale de Percussions, sont des enseignants professionnels.

La Batterie-Fanfare l'Echo du Haut Chablais sera présente dans votre village, lors des commémorations du 11 novembre 2010, vous aurez l'occasion de découvrir de nouveaux morceaux

joués par les élèves de l'école de musique. Toute l'actualité de l'EMBFC et de l'Écho du Haut-Chablais Le LYAUD sur le site :

[www.fbf74.com](http://www.fbf74.com).

## Club des Aînés

Pendant les vacances de février... Au club des Anciens c'était la grande surprise... Les enfants du catéchisme sont arrivés avec des gâteaux (cake, biscuit de Savoie, gâteaux au chocolat...) fabriqués par eux-mêmes et un dessin pour toutes les « mémés »...

Nous avons goûté et chanté ensemble ! Que ça fait plaisir ! merci les enfants ! Ce n'était que du bonheur pour nous ! Ceux du 3<sup>ème</sup> âge



## Repas de la fête des Mères

Cette année, le traditionnel repas au restaurant a été quelque peu modifié pour se transformer en un voyage en Gruyère.

Un départ matinal a permis à la quarantaine de mamans participant à la sortie de profiter d'une journée bien agréable. Dès 10h00 nous étions devant la fromagerie de Gruyères pour une visite guidée nous expliquant à partir de la récolte du lait toutes les étapes de la fabrication de ce fromage.

Ensuite, notre journée s'est poursuivie dans le village de Gruyère au pied du château, avec un temps libre pour

visiter la cité médiévale avant le déjeuner au restaurant « Les remparts ». Chacun a pu apprécier la double spécialité gastronomique locale : meringue et crème de Gruyères.

L'après midi, la visite de la chocolaterie NESTLE à Broc a ravi un grand nombre de gourmands avec sa dégustation gratuite.

Mais le temps de revenir à Armoiy était déjà là et c'est en chansons que s'est déroulé le voyage de retour avec un petit arrêt sur les bords du lac à Montreux, le temps de faire quelques photos-souvenirs.



## Fête au village

La fête au village est programmée le Dimanche 27 Juin, le comité des fêtes vous attend nombreux pour un tournoi de pétanque, un rassemblement de "2 Chevaux", des jeux pour enfants et la traditionnelle buvette l'après-midi. Le soir nous nous régalerons d'un délicieux couscous servi par le

traiteur JF Trolliet!". Merci de votre accueil aux membres du comité qui passeront pour vendre les cartes repas!

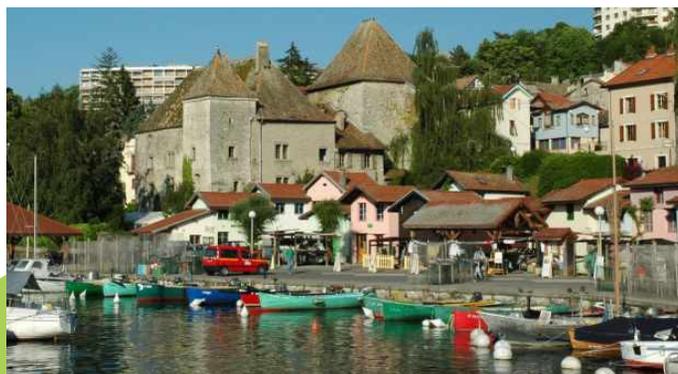
Merci à tous ceux qui ont répondu à notre sondage.

## Nouveau à Armoiy

Depuis quelques mois, un nouvel « artisan » s'est installé sur la commune. Il s'agit d'un jeune pêcheur de 23 ans qui propose ses produits à des prix très intéressants. Professionnel aux normes CE, il répondra à vos demandes selon la pêche.

Fixe : 04.50.83.06.95  
Port. : 06.74.13.00.28

Vous pouvez également le retrouver sur le port de Thonon dans la baraque de pêcheur « Chez GEGE »



## Protégeons les abeilles : Urgence

Ces dernières années, les apiculteurs, amateurs et professionnels, constatent une importante mortalité chez les abeilles, encore plus à la campagne qu'à la ville (beaucoup plus d'insecticides employés en campagne qu'en ville)

C'est paradoxal, une moins grande diversité de fleurs à la campagne !



Quand l'abeille (sentinelle de l'environnement) meurt beaucoup d'autres insectes disparaissent sans que l'on s'en aperçoive.

Il est important de réaliser à quel point les animaux et les plantes vivant dans les jardins, les pâturages et les champs constituent un écosystème délicat et fragile.

Sachez apprécier leur rôle en les voyant autrement que comme des parasites et des mauvaises herbes et comprenez que des mesures et comportements adéquats permettront d'assurer une pollinisation saine.

Les abeilles sont les alliées incontournables de la biodiversité et leur activité pollinisatrice constitue un facteur de production essentiel pour de nombreuses cultures. 80% des plantes à fleurs sont pollinisées par les abeilles.

Ce qu'on imagine moins, c'est leur rôle économique : 35% de la production mondiale de nourriture et 10 % du chiffre d'affaires de l'agriculture mondiale dépendent d'elles.

La pollinisation par les insectes est indispensable pour la production de tous les légumes ainsi que pour les arbres fruitiers.

La valeur de la pollinisation est souvent oubliée et par conséquent la survie de l'humanité passe par la protection de ce petit insecte qu'est l'abeille.

**Albert Einstein aurait même dit un jour** : « Si l'abeille venait à disparaître de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre à cinq années à vivre ».

Faisons en sorte de protéger les abeilles pour que ces propos ne puissent jamais se réaliser.

Vous pouvez soutenir grandement les populations de pollinisateurs :

Les pelouses sans fleur offrent peu de possibilités de butinage aux insectes.

En plantant des fleurs indigènes et en leur permettant de croître le long des routes et des bordures de jardin, on peut accroître la fréquentation des pollinisateurs.

**Mais surtout, il est important de réduire voire de supprimer le recours aux désherbants, pesticides et insecticides autour de vos maisons afin d'assurer le maintien d'une population de pollinisateurs en bonne santé.**

Je finirai cet article par cette phrase d'un auteur inconnu :  
**« La mer nourrit la terre, la terre nourrit les hommes, les abeilles fécondent la terre »**

Philippe Bétemps  
 Apiculteur Amateur Armoys



## Courses cyclistes

Le dimanche 25 avril se sont déroulées pas moins de 3 courses cyclistes sur la commune.

Les départs et arrivées étaient donnés devant la mairie.

Le circuit, à effectuer plusieurs fois, empruntait les routes d'Armoys, Le Lyaud, Orcier et Allinges.

Les différentes catégories se sont affrontées sous le soleil.

La course « cadet » a été remportée par le jeune coureur Maxence CARRIERE



de Cluses-Scionzier ; chez les Pass-Cyclistes, on a vu la victoire de Michael DECURNINGE, licencié à Evian-Vélo,

club organisateur des épreuves ; dans la dernière épreuve, la catégorie DN2, la victoire est revenue à Benjamin LEROSCOUET, du CR4C Roanne.

Encore merci à Evian-Vélo pour son organisation sans aucun incident et pour ces années de fidélité à la commune d'Armoys pour le déroulement des épreuves.

## Centre de loisirs : c'est ouvert tout l'été

Le centre de loisirs de la communauté de communes accueillera les enfants et adolescents de 4 à 15 ans pendant toutes les vacances d'été.

A partir du 5 juillet, une multitude d'activités adaptées à tous les âges sera proposé par l'équipe d'animation.



Pour les 4-11 ans, le centre de loisirs intercommunal fera une nouvelle fois le plein d'activités. Une mini-ferme, une yourte mongole mais aussi un aquasplatch (glissade sur l'eau) seront spécialement installés pour les vacances. Accueillis à la semaine, les enfants participeront à de nombreuses autres animations avec un mot d'ordre : la découverte. Balade en poneys, activités aquatiques, initiation au golf, randonnées, les animateurs seront attentifs à respecter le rythme de chacun et les enfants profiteront pleinement du parc de quatre hectares qui entoure le site de l'Aérospatiale.

Afin de répondre au besoin de tous, l'accueil sera éche-

lonné entre 7h15 et 9h le matin. Le soir, les départs s'organiseront entre 17h30 et 18h30. Par ailleurs, un service de ramassage assurera, matin et soir, le transport des enfants entre leur commune de résidence et le centre de loisirs.

## Des camps pour les 12-15 ans



Pour les 12-15 ans, huit camps (cinq jours et quatre nuits) sont programmés du 5 juillet au 28 août. Destination : Le pays du Mont Blanc, la Vallée d'Aulps, le plateau des Glières, le Grand-Bornand, le massif des Aravis... A travers des activités sportives et culturelles, les adolescents exploreront les lieux et richesses de la Haute-Savoie. Ces séjours leur permettront de vivre une aventure collective pendant laquelle le « vivre ensemble » prend tout son sens.

## Le 1er Août, parcourez les Itinéraires Alpestres

Les Collines du Léman inaugureront les « Itinéraires Alpestres 2010 » le dimanche 1er août avec un itinéraire tracé sur la commune d'Allinges : la Maladière, les Châteaux et leurs richesses archéologiques, la fresque du XIe siècle... Cette randonnée originale permettra aux participants d'élargir leurs connaissances sur les richesses patrimoniales, géologiques et environnementales de la colline grâce aux interventions



programmées au fil de la journée (géologue, botaniste, guide du patrimoine...). « A la portée de tous, cette journée de découverte et de convivialité consiste à porter un regard nouveau sur notre territoire. C'est l'exemple précis d'une manifestation pour laquelle gratuité rime avec qualité » explique Yves TONNELLIER,

conseiller municipal d'Armoys et vice-président de la communauté de communes en charge de l'animation.

## Le 19 septembre, tous à vélo !

Enfants, parents, sportifs aguerris ou cyclistes du dimanche... Tous à vélo, le 19 septembre. Au départ du Lyaud, la 5e randonnée cycliste La Chablaisienne, permettra à tous de (re)découvrir la diversité des paysages chablaisiens. Au programme de cette journée : pas de chrono, pas de classement, le plaisir du vélo tout simplement.

Proposée par l'association des Cyclo Randonneurs Thononais, le club VTT Léman de Bons-en-Chablais et la communauté de communes des Collines du Léman, La

Chablaisienne est un événement avant tout convivial. Il ne s'agit surtout pas d'une course : l'objectif est de créer un événement à la fois sportif et familial autour de notre exceptionnel patrimoine naturel.. Huit circuits de longueur et de difficulté variables seront tracés (5 parcours sur route et 3 circuits VTT). Les parcours famille permettront notamment aux plus jeunes de participer.

Consultez le profil et l'itinéraire détaillé de chaque parcours sur [www.cc-collinesduleman.fr](http://www.cc-collinesduleman.fr)

## La Communauté de communes des Collines du Léman

### Infos pratiques

#### Communauté de Communes des Collines du Léman

Place de la Mairie  
74550 Perrignier  
Tél. 04-50-72-01-04  
Fax. 04-50-72-01-03

Ouverture : lundi 9h-12h / 14h-18h30, du mardi au jeudi 9h-12h / 14h-17h, vendredi 9h-17h sans interruption

Site internet : [www.cc-collinesduleman.fr](http://www.cc-collinesduleman.fr)

#### La crèche intercommunale

Site de l'Aérospatiale à Allinges  
04-50-26-42-24

#### Le Centre de loisirs intercommunal

Site de l'Aérospatiale à Allinges  
04-50-72-94-36

**Permanences d'inscriptions** : les mardis de 17h à 19h, les mercredis de 14h à 18h, les vendredis de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h

#### Le Relais Assistants Maternels des Collines du Léman

Permanences téléphoniques au 04-50-72-01-04 les lundis et jeudis de 14h à 16h, le vendredi de 9h à 11h.

Accueil personnalisé les lundis de 16h à 18h30 et les mardis de 8h30 à 12h (sur rendez-vous uniquement au 04-50-72-01-04).

#### La déchetterie intercommunale

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h le samedi de 8h30 à 18h30 sans interruption.  
Tél. 04-50-73-98-59

#### Des permanences pour tous

##### **Assistante sociale**

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 9h à 12h  
Sur rendez-vous uniquement auprès du Pôle médico-social Thonon Ouest  
04-50-83-02-36

##### **Médiatrice**

Tous les mardis après-midi à la communauté de communes.  
Sur rendez-vous uniquement au 04-50-72-01-04

##### **Puériculture**

> **une permanence conseil** d'une infirmière puéricultrice (allaitement, pesées, soins quotidiens, développement de l'enfant, accompagnement des parents...)

**tous les vendredis de 9h à 12h (sans rendez-vous)**

> **des consultations médicales** tous les 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous uniquement au 04-50-83-02-36

##### **Architecte consultant**

le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 9h à 12h  
Sur rendez-vous uniquement au 04-50-72-01-04

## Communiqué de presse

Demande de cartes nationales d'identité et de passeports  
En cette période pré-estivale, le nombre de demandes de titre d'identité et de voyage s'accroît fortement et entraîne une augmentation sensible des délais de délivrance. Il convient de compter un mois et demi pour une carte nationale d'identité et un peu plus d'un mois pour un passeport. Les usagers sont invités à prendre en compte ces délais de traitement en anticipant leur demande de titre : il faut que les dossiers soient déposés en mairie au moins 2 mois avant la date de départ en vacances ou du déplacement

professionnel.

Pour plus d'informations et notamment pour connaître la liste des pièces à fournir les usagers peuvent consulter le site Internet de la préfecture :

<http://www.haute-savoie.gouv.fr> (rubriques Vos démarches)

Concernant les mineurs, il sera demandé dans tous les cas un justificatif de l'autorité parentale de la personne faisant la demande de titre.

## Apiculteurs, n'oubliez pas de déclarer !

### Déclaration de détention et d'emplacement de rucher

#### Formulaire, cerfa n° 13995\*01

Permet aux apiculteurs, ou tout propriétaire ou détenteur de ruches, d'effectuer la déclaration obligatoire annuelle de leur rucher, dès la 1<sup>ere</sup> ruche.

A adresser à la direction départementale en charge des services vétérinaires, dont dépend la commune d'installation.

Doit être fournie dans un délai d'1 mois après l'installation ou la prise de possession des ruches.

A renouveler chaque année.

Remplace l'ancien formulaire n° cerfa 50-4471, qui n'est plus en vigueur.

Vous pouvez télécharger le document au format pdf sur le site :

[www.pme.service-public.fr](http://www.pme.service-public.fr) sous la rubrique « démarches et formulaires »



## Vigilance face aux cambriolages

La Gendarmerie Nationale veille sur vous.  
Ne laissez aucune chance aux voleurs.

### Pour aider la gendarmerie à lutter contre ce phénomène :

- signalez tout fait anormal aux abords de votre demeure, société ou de celle de vos voisins ;
- dissuadez les futurs cambrioleurs en vous équipant de dispositifs de sécurité (fermetures, alarmes...) ;
- compliquez-leur la tâche en dissimulant certaines valeurs dans des endroits connus de vous seuls ou de vos proches ;
- réalisez des clichés photographiques de vos biens de valeur (mobilier, informatique, bijoux...) ;
- évitez de faire entrer à votre domicile des personnes inconnues et d'accorder trop grande confiance aux

- démarcheurs (particulièrement si vous êtes une personne âgée) ;
- notez les **immatriculations des véhicules suspects** et effectuez si possible une description sommaire de leurs occupants ;
- avisez la brigade locale de votre absence prolongée et laissez une apparence habitée de votre domicile (relevé du courrier par un voisin, systèmes automatiques d'éclairages...).

### **N'HESITEZ PAS A COMPOSER LE 17 SI VOUS REMARQUEZ TOUT FAIT ANORMAL**

LA DELINQUANCE N'EST PAS UNE FATALITE contre laquelle nous ne pouvons rien et nous nous devons de prendre conscience que cela n'arrive pas qu'aux autres. .

## Feux sauvages

Conformément à l'arrêté municipal n° 97/09 du 28 août 1997, l'émission prolongée de fumée, provenant du brûlage de déchets de toute nature, est INTERDITE sur l'ensemble du territoire de la commune d'Armoys et principalement à

proximité des habitations. Un site est prévu pour les déchets verts (voir § déchets ci-après).



## Déchets

### DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Allinges :



**Du lundi au vendredi – 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h**

**Le samedi – 8 h 30 à 18 h 30**

**Conditions d'accès** - Il suffit de vous rendre au secrétariat de mairie, muni de la carte grise de votre (vos) véhicule(s) et d'un justificatif de domicile ; une vignette d'accès vous sera remise.

**Déchets concernés** – gravats, cartons, ferraille, bois, encombrants, déchets verts et ménagers spéciaux, radiographies, batteries, filtres à huile, piles, téléviseurs,

réfrigérateurs, jouets, radios, cartouches d'encre...

### ORDURES MENAGERES

Les déchets ménagers **EXCLUSIVEMENT** doivent être mis dans des sacs plastiques et regroupés en bordure des voies communales. La collecte a lieu le mercredi matin ; en cas de jour férié, elle sera maintenue le mercredi sauf avis contraire par voie de presse et d'affichage aux lieux habituels. Les cartons ne doivent pas être déposés avec les ordures ménagères mais emmenés à la déchetterie intercommunale.

Afin de limiter les désagréments causés par l'éventration des sacs par des animaux errants :

**NE SORTEZ PAS VOS SACS LA VEILLE !!!** Merci.

## Divagation des chiens

Conformément à l'arrêté préfectoral N° SV/11/92 du 10 mars 1992, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et notamment les chiens.

En effet, ces derniers peuvent être à l'origine d'incidents ou d'accidents graves sur le domaine public ou à l'intérieur des propriétés privées mais ils peuvent également causer certains désagréments (éventration des sacs contenant les ordures ménagères par exemple).

Les propriétaires de chiens dangereux doivent faire une déclaration à la mairie de leur domicile.

Les animaux concernés sont classés en deux catégories :

- 1<sup>ère</sup> : Pit-bull et Boerbull
- 2<sup>ème</sup> : Staffordshire bull terrier, American staffordshire terrier, Rottweiller, Tosa-inu

- Stat civil -  
- Agenda -



## Bienvenue ....

VERRANDO Victor le 31 janvier 2010  
 COSTE Antoine le 11 février 2010  
 POKKER Tyméo le 11 février 2010  
 LAMRANI Anaïs le 21 février 2010  
 GIROUD Chiara le 16 mars 2010  
 FLETCHER -LECLERC Nino le 30 mars 2010  
 LE NALLIO -PENIGUEL Sathyne le 07 mai 2010  
 BARTHOMEUF Adèle le 12 mai 2010

## Joyeux anniversaire !!!

MME	DECROUX	Maryse	05/03/1929
MME	DECROUX	Marie-Louise	.09/03/1929
M.	LAVANCHY	Adrien .	30/03/1925
MME	MOREL	Yvonne	05/03/1930
M.	PEILLEX	François	15/04/1926
M.	DECROUX	Henri	.04/05/1924
M.	PARMENTIER	Henri	28/05/1930

## Ils ont dit « oui » !!!



Mlle Hélène BLANC et M.Fabien MARCLAY  
 - le 20 février 2010  
 Mlle Christine CETTOUR-BARON et  
 M.Romain DANSE - le 15 mai 2010  
 Mlle Marie-Claire TREBOUX et  
 M.Gerard PERY - le 12 juin 2010

## Ils nous ont quitté...



M.François, Marius VIBERT - le 18 janvier 2010

M.Charles Joseph, Eugène WURRY - le 06 mars 2010  
 Conseiller municipal de 2001 à 2008.

## Agenda

### Manifestations

#### Juin:

Le 26 : Représentation des groupes de théâtre ado

Organisé par le Foyer Rural  
 Salle Paroissiale Le Lyaud

Le 27 : Fete au village

organisée par le Comité des Fêtes  
 Salle des Fêtes Armoy

#### Juillet:

Le 28 : Collecte de sang

De 18 à 20 heures Le Lyaud

#### Septembre:

Le 4 : Portes Ouvertes

Organisées par le Foyer Rural  
 Salle de réunion Armoy

#### Octobre :

Le 6 : Les chemins de traverse

Théâtre-conte : «LA SOURCE» de Patrick Mohr. (à 20 heures 30).

info : billetterie de la maison des Arts à Thonon : [www.mal-thonon.org](http://www.mal-thonon.org)

Le 20 : Collecte de sang

De 18 à 20 heures Le Lyaud.

#### Novembre :

Le 11: Cérémonie de l'Armistice

Au Monument aux Morts.

Le 13 et 14 : Exposition Artisanale

Organisée par le Foyer Rural  
 à la Salle des fêtes d'Armoy

Le 28 : LOTO

Organisé par l'APE  
 à la Salle des fêtes d'Armoy

## Coordonnées Mairie

202 route du Bois de la Cour  
Tél. 04-50-73-95-74  
Fax. 04-50-73-98-57  
Mail : [communedarmoy@wanadoo.fr](mailto:communedarmoy@wanadoo.fr)  
Ouverture au public :  
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30  
Permanences du Maire sur rendez-vous

## Bibliothèque

202 route du Bois de la Cour  
Tél. 04-50-70-57-68  
Fax. 04-50-73-98-57  
Mail : [bibliothequearmoy@wanadoo.fr](mailto:bibliothequearmoy@wanadoo.fr)  
Ouverture : le lundi et le vendredi de 16h30 à 18h30,  
le mercredi de 14h à 16h30 et le samedi de 9h30 à 11h30

## SIVOM Armoy-Le Lyaud

78 rue Voigères  
74200 Le Lyaud  
Tél. 04-50-73-97-84  
Fax. 04-50-70-56-53  
Mail : [armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr](mailto:armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr)

## Groupe scolaire Armoy — Le Lyaud

78 rue Voigères  
74200 Le Lyaud  
Tél école élémentaire. 04-50-70-54-52  
Tél école maternelle. 04-50-26-64-94  
Mail : [emlyaud@edres74.ac-grenoble.fr](mailto:emlyaud@edres74.ac-grenoble.fr)  
[eclyaud@edres74.ac-grenoble.fr](mailto:eclyaud@edres74.ac-grenoble.fr)

## Communauté de communes des Collines du Léman

Place de la Mairie  
74550 Perrignier  
Tél. 04-50-72-01-04  
Fax. 04-50-72-01-03  
Site internet : [www.cc-collinesduleman.fr](http://www.cc-collinesduleman.fr)

## Assistantes maternelles

NOM	PRENOM	Nombre d'agrèments	ADRESSE	TELEPHONE
CETTOUR-BARON	Thérèse	1 enfant 0-18 ans 2 enfants 3-18 ans (périscolaires)	180A chemin des Passieux	04.50.73.95.22
DAUBORD	Pascale	3 enfants 0-18 ans 1 enfant 3-18 ans (périscolaire)	416 A Le Clos de l'Ermitage <a href="mailto:pascale.daubord@aliceadsl.fr">pascale.daubord@aliceadsl.fr</a>	04.50.81.92.06
ESCALAIS	Gwenaëlle	3 enfants 0-18 ans	36 A Ch. de la Pépinière Clos des Mûriers <a href="mailto:olivier.escalais@orange.fr">olivier.escalais@orange.fr</a>	04.50.71.94.10
FAVRE	Myriam	2 enfants 0-18 ans 1 enfant 3-18 ans (périscolaire)	2961 les prés carrés	04.50.70.90.14
FREZIER	Bernadette	3 enfants 0-18 ans	154 E Les pres carrés <a href="mailto:dedette154@free.fr">dedette154@free.fr</a>	04.50.70.52.97
MILETTO	Anne	3 enfants 0-18 ans	85 B rue des Granges <a href="mailto:miletto@wanadoo.fr">miletto@wanadoo.fr</a>	04.50.73.96.33
VOLLMER	Chantal	2 enfants 0-18 ans	3399 B Chef lieu	04.50.73.92.79

